

**La commission de la formation et de la vie universitaire
du conseil académique de l'université Jean Moulin
en séance du 03 mars 2026**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 123-3, L. 712-2 et suivants, L. 841-5, L. 841-8 et D. 852- 2 ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2025-05-12-sco du 27 mai 2025 approuvant le règlement intérieur applicable au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes et précisant les modes de fonctionnement et d'organisation des deux volets (social et initiatives) ;

Vu les demandes présentées par les associations lors de la commission FSDIE initiatives réunie le 24 février et 25 février 2026 et les propositions formulées par la commission,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

Le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives) constitue le levier financier privilégié pour le développement de l'engagement des étudiants au sein des associations. Il est alimenté par la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

Deux commissions FSDIE social (aide sociale) et initiatives (soutien financier des projets associatifs étudiants) étudient les demandes de subventions aux associations et d'aides sociales aux étudiants.

Décide

d'attribuer des subventions aux associations au titre du FSDIE initiatives selon les montants figurant en annexe.

Les décisions d'attributions de subventions aux associations seront présentées pour information en conseil d'administration du 10 mars 2026, dans le cadre de la délégation de compétence du CA au président de l'université.

La présente délibération a été approuvée par :

Nombre de membres présents et représentés :	34
Nombre de voix pour :	34
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

Lyon, le 03 mars 2026

**La Vice-Présidente
chargée de la commission formation
et de la vie universitaire**

Nathalie KRIEF

ANNEXE

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FSDIE « INITIATIVES » (COMMISSION 24 ET 25 FEVRIER 2026)

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
1	ADPH	Ciné déba'DPH	25/03/2026	339,00 €	100,00 €	100 €		
2	AMDF	Loto caritatif	14/03/2026	3 200,00 €	1 400,00 €	900 €	La commission encourage l'association à axer ses actions de communication auprès des étudiants de Lyon 3 afin qu'ils puissent être nombreux à profiter de ce projet. La commission estime que le don à l'association l'Enfant Bleu ne doit pas figurer dans le budget prévisionnel. En revanche, tout partenariat privé doit être pris en compte dans le budget. La commission demande également à l'association de fournir les devis correspondants aux lots envisagés pour ses prochaines demandes de subventions. Elle recommande par ailleurs à l'association de prévoir une offre de restauration adaptée à tous les régimes alimentaires. La commission rappelle enfin que la communication ne doit pas être lancée avant la CFVU donc seulement à partir du 4 mars.	
3	Improse-toi !	Improse Ton Challenge édition 2026	21/03/2026	5 403,00 €	3 109,00 €	3 110 €	Dans un souci d'écoresponsabilité, la commission n'est pas favorable à l'achat de totebags et de tee-shirts nominatifs. Pour la prochaine édition du challenge, la commission recommande à l'association de déposer sa demande de subvention plus tôt dans l'année.	
4	Improse-toi !	Tournoi IMPROSION !	Du 04 au 09/05/2026	4 627,00 €	2 027,00 €	1 200 €	Les dépenses liées aux étudiants extérieurs à Lyon 3 ne peuvent pas être prises en charge par le FSDIE (l'hébergement par exemple) : les étudiants extérieurs peuvent prendre en charge directement ces frais, ou l'association elle-même en diversifiant ses sources de financement (demander aux établissements concernés, etc.).	
5	Le Vide Juridique	Clean walk	26/03/2026	103,22 €	88,22 €	110 €	Projet déposé dans le cadre de l'appel à projets développement durable : le FSDIE pouvant prendre en charge 100 % du budget dans ce cadre, la commission propose d'arrondir la subvention attribuée à la totalité du budget.	X
6	OGSE	Boucle Solidaire 2026	30/05/2026	5 586,00 €	2 000,00 €	1 600 €	L'association est invitée à réaliser les actions de communication nécessaires afin de toucher les différentes composantes de Lyon 3 et ainsi assurer la transversalité parmi les participants à l'événement (la commission y sera attentive lors du bilan). Dans un souci d'écoresponsabilité, la commission n'est pas favorable à l'achat de totebags et de gourdes en plastique. Enfin, la commission estime que le don à l'association Tombée du Nid ne doit pas figurer dans le budget prévisionnel.	

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
7	OGSE	Journée Efficacité+ "Quel sens donner au Travail"	19/03/2026	1 043,00 €	400,00 €	100 €	L'association est invitée à réaliser les actions de communication nécessaires afin de toucher les différentes composantes de Lyon 3 et ainsi assurer la transversalité parmi les participants à l'événement (la commission y sera attentive lors du bilan). Dans un souci d'écoresponsabilité, la commission n'est pas favorable à l'achat de totebags. Elle rappelle à l'association que toutes les recettes prévisionnelles doivent être indiquées dans le budget présenté (partenariats en cours, crowdfunding, etc.) et regrette par ailleurs que le projet ne soit pas soutenu financièrement par l'aelyon compte tenu de son objet et de son public habituel. La commission regrette également que la liste des intervenants ne soit pas finalisée à 3 semaines de l'événement. Enfin, la commission rappelle que la communication ne doit pas être lancée avant la CFVU donc seulement à partir du 4 mars.	
8	Polymnie Lyon 3	Concours national Lysias	Du 05 au 25/04/2026	1 664,00 €	550,00 €	300 €	L'association doit veiller à assurer la transversalité parmi les participants de Lyon 3 au projet. Une participation financière de ceux-ci est à prévoir.	
9	ADSP	Congrès national de la fédération ARES	Du 09 au 11/10/2026	26 421,00 €	9 404,00 €	- €	Les dépenses liées aux étudiants extérieurs à Lyon 3 ne peuvent pas être prises en charge par le FSDIE (l'hébergement par exemple) : les étudiants extérieurs peuvent prendre en charge directement ces frais, ou l'association elle-même en diversifiant ses sources de financement (demander aux établissements concernés, etc.). La commission regrette que le nombre d'étudiants inscrits à Lyon 3 soit faible vis-à-vis du nombre de participants total attendu, et regrette également que le projet ne soit pas plus abouti (programme non réalisé, salles pas encore réservées, intervenants inconnus, etc.). Aussi, la commission ne souhaite pas financer ce projet en l'état, le budget prévisionnel ne présentant quasiment que des dépenses liées à des participants non inscrits à Lyon 3 (hébergement, transports...), ce qui ne correspond pas aux critères du FSDIE initiatives. L'association peut toutefois proposer un projet modifié à l'occasion d'une prochaine commission FSDIE si elle le souhaite, en veillant à assurer la transversalité parmi les participants de Lyon 3 au projet.	
10	Jazz Club Lyon 3	Concert solidaire	26 mai 2026	17 776,00 €	5 976,00 €	- €	La commission ne souhaite pas financer ce projet : la Présidence, le Service de la Communication et des Partenariats et la Fondation de l'Université ne soutiennent pas ce projet, contrairement à ce qui est annoncé dans le dossier déposé. Par ailleurs, la commission estime que le don/l'achat d'ordinateurs reconditionnés à Emmaüs Connect ne doit pas figurer dans le budget prévisionnel. Enfin, la commission considère que l'organisation concrète du projet est à revoir (dates des répétitions à programmer, lieu des répétitions à réserver, espace de stockage pour la batterie à vérifier, etc.).	

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
11	Jazz Club Lyon 3	Concert musiques du monde	16 mai 2026	2 819,00 €	2 219,00 €	1 300 €	La commission estime que l'achat d'un ampli n'est pas nécessaire : le concert est prévu à la Maison des Etudiants de la Métropole de Lyon qui en possède déjà un. Cela résout également l'éventuel problème du stockage ou du déplacement de ce matériel. Par ailleurs, la commission considère que l'organisation concrète du projet est à revoir (dates des répétitions à programmer, lieu des répétitions à réserver, salle pour la représentation à réserver).	
12	That's laelyon	Lyon International Fair 2026	02/03/2026	2 470,00 €	1 570,00 €	1 570 €	Dossier non réceptionné pour la commission FSDIE de janvier suite à un problème informatique interne à Lyon 3, d'où la tenue exceptionnelle du projet avant la CFVU.	
13	Chœur de Lyon 3	Concert "relax"	06/05/2026	1 989,00 €	1 789,00 €	600 €	La commission estime que l'achat de handpans n'est pas nécessaire dans l'immédiat : l'association peut essayer les instruments avec les 5 qu'elle se voit prêter dans un premier temps. La commission regrette par ailleurs que le lieu du concert ne soit pas encore réservé.	
14	Voil Lyon 3	Azur Régate	Du 25 au 29/05/2026	10 510,00 €	3 900,00 €	3 900 €	L'association est invitée à réaliser les actions de communication nécessaires afin de toucher les différentes composantes de Lyon 3 et assurer la transversalité parmi les participants (éviter le principe du "premier arrivé, premier servi" pour les inscriptions). La commission salue les efforts réalisés par l'association pour financer le projet notamment via la collecte de fonds lors d'événements qu'elle a organisés pendant l'année.	
15	BDE Nomos	A table avec Nomos	Mars-avril 2026	952,00 €	376,00 €	500 €	La commission regrette que l'événement soit payant alors qu'il veut lutter contre la précarité alimentaire étudiante. La commission propose donc d'augmenter le montant de la subvention et demande à l'association de réduire au maximum le tarif pour les participants. La commission y sera attentive lors du bilan.	
16	BDE Nomos	Découverte et représentation au Théâtre National Populaire	Mars 2026	236,00 €	216,00 €	220 €	L'association est invitée à réaliser les actions de communication nécessaires afin de toucher les différentes composantes de Lyon 3 et assurer la transversalité parmi les participants (la commission y sera attentive lors du bilan). La commission invite l'association à assurer également sa communication sur le campus des Quais.	
17	BDE Nomos	Voyage institutionnel à Berlin	Du 08 au 11/05/2026	9 874,00 €	7 874,00 €	5 500 €	La commission tient compte de la subvention demandée à la Faculté de Droit qui n'était pas indiquée dans le budget prévisionnel. L'association doit par ailleurs diversifier ses sources de financement, par exemple en recherchant des partenariats privés : le FSDIE initiatives ne peut pas être le seul financeur du projet, d'autant plus qu'il s'agit d'un séjour avec peu de participants. Enfin, l'association est invitée à réaliser les actions de communication nécessaires afin de toucher les différentes composantes de Lyon 3 et assurer la transversalité parmi les participants (éviter le principe du "premier arrivé, premier servi" pour les inscriptions).	

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
18	BDE Nomos	Ciné-débat au Comoedia	23 au 27/03/2025	345,00 €	325,00 €	- €	La commission ne souhaite pas financer ce projet en l'état : ni le film, ni le sujet du débat, ni les intervenants ne sont définis ; le projet n'est pas suffisamment abouti. La commission recommande à l'association d'organiser elle-même une projection du film de son choix, en s'acquittant des droits de diffusion et en réservant une salle à l'Université par exemple. Cela lui permettrait de toucher davantage d'étudiants de Lyon 3 sans augmenter le budget nécessaire et d'avoir plus de liberté pour mener son projet. Elle peut déposer une nouvelle demande de subvention en ce sens à l'occasion d'une prochaine commission FSDIE si elle le souhaite, à condition de reporter la date de son projet.	
19	NovIA	1ère édition du Journal étudiant – IA « L'IA, mode d'emploi »	Mars 2026	410,00 €	369,00 €	370 €	L'association doit diversifier ses sources de financement. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement (Canva Pro par exemple) ne sont pas à indiquer dans le budget prévisionnel du projet, celles-ci relevant du fonctionnement courant de l'association.	
20	Corpo Lyon 3	Bal du Droit 88e édition	22/05/2026	28 361,00 €	4 000,00 €	3 000 €	Si l'association souhaite inclure une consommation dans le prix du billet d'entrée, celle-ci devra impérativement être non alcoolisée : c'est une condition à l'attribution de la subvention. La commission estime que certaines dépenses sont excessives (photographe, vidéaste, photobooth, videobooth...) et qu'une ligne de dépenses pour les imprévus ne devrait pas figurer dans le budget, d'autant plus pour ce montant. Compte tenu de l'ancienneté de l'événement, les partenariats privés sont à développer davantage. Enfin, la commission recommande vivement à l'association de proposer gratuitement de l'eau durant l'événement plutôt que de la vendre, ceci dans une optique de prévention des risques.	
21	AMRI Lyon 3	Concours de prospective stratégique "Il était une fois... Le nucléaire"	28/03/2026	1 753,52 €	826,76 €	500 €	La commission demande à l'association de transformer le chèque pour le lauréat en carte cadeau. Elle encourage vivement l'association à inviter les candidats à la remise de prix, et non à leur faire payer un billet d'entrée au gala. La commission sera par ailleurs attentive à la transversalité des participants (étudiants à Lyon 3) lors du bilan. La commission juge excessive les dépenses d'hôtel (5 étoiles) et de taxi. L'association doit diversifier ses sources de financement (notamment en demandant une subvention à la Faculté de Droit). La commission rappelle enfin que la communication ne doit pas être lancée avant la CFVU donc seulement à partir du 4 mars (inscriptions comprises).	
22	AMRI Lyon 3	GALAMRI 3e édition	28/03/2026	12 475,00 €	5 000,00 €	- €	La commission ne souhaite pas financer ce projet : la communication est déjà lancée, la billetterie déjà ouverte et le logo de l'Université apparaît sur les supports de communication sans autorisation de celle-ci (l'association doit le retirer au plus vite). Par ailleurs, le billet d'entrée comprend une consommation d'alcool (interdit par le règlement du FSDIE). Enfin, la billetterie indique que le gala est à destination de "tous les étudiants du Master Relations Internationales de l'Université" ce qui n'encourage pas l'ouverture aux autres composantes de l'Université.	

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
23	Orasi	AGORASI	Mars à mai 2026	3 121,00 €	2 377,00 €	2 000 €	Comme l'a déjà indiqué la commission lors des demandes précédentes, l'association doit diversifier ses sources de financement (demander une subvention à la Faculté de Droit, chercher des partenariats privés, d'autres subventionneurs publics, etc.). Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement (Canva Pro par exemple) ne sont pas à indiquer dans le budget prévisionnel du projet, celles-ci relevant du fonctionnement courant de l'association. La commission juge trop élevé le montant pour l'impression des supports de communication (l'association a choisi un nouveau prestataire qui réalise l'impression pour un montant nettement supérieur à l'édition précédente pour une quantité identique). Enfin, pour ses prochaines conférences, l'association devra déposer un dossier pour chacune d'elles, et non un dossier les englobant toutes afin d'assurer un meilleur suivi des dossiers.	
24	Orasi	Interview Paris	Du 01 au 03/04/2026	6 592,88 €	5 292,88 €	4 000 €	Comme l'a déjà indiqué la commission lors des demandes précédentes, l'association doit diversifier ses sources de financement (demander une subvention à la Faculté de Droit compte tenu du profil des participants aux éditions précédentes, chercher des partenariats privés, mener des actions d'autofinancement, etc.). La commission sera attentive à la transversalité des participants de Lyon 3 lors du bilan.	
25	Gaelis	Sors de ta piaule	Du 13 au 16/04/2026	1 700,00 €	500,00 €	350 €	La commission regrette le manque de préparation du projet : le dossier ne contient aucun devis ni programme prévisionnel. La commission demande à l'association de mieux préparer ses projets lors de ses prochaines demandes de subventions au FSDIE initiatives.	
26	Gaelis	Week-end de formation	Du 24 au 26/04/2026	23 526,00 €	865,00 €	700 €	La commission regrette le manque de préparation du projet : le dossier ne contient aucun devis ni programme prévisionnel. La commission demande à l'association de mieux préparer ses projets lors de ses prochaines demandes de subventions au FSDIE initiatives.	
TOTAL				173 296,62 €	62 553,86 €	31 930 €		

Pour information – dossiers non recevables

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques
1	Amani RI	Amani RI MUN	15/05/2026	2 808,00 €	1 065,00 €		Dossier reçu hors-délai
2	La Voix Diplomatique	Organisation de conférences	De mars à mai 2026	869,00 €	375,00 €		Dossier reçu hors-délai
3	Astra Juris	Voyage culturel et pédagogique à Hambourg	Du 11 au 15/05/2026	13 050,00 €	10 000,00 €		Programme de formations obligatoires incomplet